# Des écoutes révèlent que Carla Bruni aurait demandé à Sarkozy de protéger une ex-terroriste condamnée à perpétuité : le policier affirme avoir été écarté

11/11/2026 à 13h40



En 2008, des écoutes réalisées dans le cadre de l'affaire de Tarnac auraient révélé une intervention de l'entourage de Carla Bruni auprès de Nicolas Sarkozy en faveur d'une ancienne terroriste italienne, selon *Le Canard enchaîné* du mercredi 11 novembre 2026. Un ancien policier affirme avoir ensuite reçu l'ordre de détruire le rapport relatant ces conversations.

## La sœur de Carla Bruni évoque une intervention auprès de Sarkozy

À l'automne 2008, la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI) surveille des militants de l'ultragauche dans

le cadre de l'enquête de Tarnac. Parmi les conversations enregistrées figurent des échanges avec l'actrice Valeria Bruni-Tedeschi, sœur de Carla Bruni, alors épouse du chef de l'État.

Dans une conversation citée par l'hebdomadaire, Valeria Bruni-Tedeschi affirme : « J'en ai parlé à Carla, qui en a parlé à Nicolas. On va le convaincre. » Il est question du sort de Marina Petrella, ancienne militante des Brigades rouges, condamnée en Italie à la réclusion criminelle à perpétuité.

## L'extradition de Marina Petrella abandonnée

En juin 2008, le Premier ministre François Fillon signe un décret d'extradition visant Marina Petrella, réclamée par l'Italie. Le 12 octobre 2008, Nicolas Sarkozy confirme toutefois l'abandon de cette extradition, officiellement pour des « raisons humanitaires ».

Ces éléments ne démontrent pas que l'intervention évoquée par la sœur de Carla Bruni a déterminé la décision du président.

## Le policier affirme qu'on lui a demandé de détruire son rapport

Franck Alioui, alors affecté à la DCRI, raconte avoir rédigé un rapport sur ces conversations. Selon son témoignage rapporté par *Le Canard enchaîné*, sa hiérarchie lui aurait ordonné de détruire le procès-verbal, d'oublier l'affaire et de ne plus surveiller l'entourage de Nicolas Sarkozy. Il affirme avoir ensuite été écarté de la DCRI.

En janvier 2009, selon son récit, il a dû expliquer les raisons de cette interception devant la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité.

**Ces accusations sur les ordres reçus et son éviction sont celles de l'ancien policier :** leur présentation dans l'article ne constitue pas une constatation judiciaire indépendante.

**Source :** Didier Hassoux, « Sarko brouille les écoutes contre l'ultragauche », *Le Canard enchaîné*, édition du 11 novembre 2026 (site de l'hebdomadaire). Le témoignage est également au cœur du livre *Le flic qui en savait trop* d'Alex Jordanov et Franck Alioui, à paraître le 12 novembre 2026.

Photographie d'archives : Nicolas Sarkozy et Carla Bruni en septembre 2009, Pete Souza / Maison Blanche, domaine public. La photographie n'a pas été prise lors des faits rapportés.